

De : Magali BOUCHEZ, chargée de communication CCC
Pour : Information et diffusion

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Balades du Patrimoine de la CCC

« La construction du village avec des galets » à
Canet.



*RDV le 13 mars 2010 à **Canet**, devant la chapelle Saint
Martin à 14h avec **Philippe MARTIN**, écologue et
l'Association **ARCA** avec **Christiane FULCRAND**.
Balade gratuite.*

Situation : Canet , les galets et les environs

Les villages de Canet et de Brignac, distants d'à peine quelques centaines de mètres, offrent pourtant à celui qui observe les éléments de leur bâti, l'occasion de les différencier franchement au plan de la Géographie !

En effet, la balade du patrimoine à Brignac en 2009 nous avait permis de prouver que ce village offrait une **synthèse** de tout ce que le bassin versant de la Lergue, du Larzac à la vallée du Salagou, pouvait lui offrir de **pierres à bâtir multicolores**.

Mais à Canet, situé au bord du fleuve Hérault, juste en aval du confluent avec la Lergue, c'est une histoire bien plus riche qui nous attend, puisque les galets d'ici nous racontent, en plus de leur voyage dans le Lodévois, celui qu'ils ont accompli depuis le Mont Aigoual dans les Cévennes avant de rejoindre la plaine viticole !

Ainsi, des berges de l'Hérault au centre du village, nous sera-t-il plus facile de comprendre le rapport particulier qu'a entretenu, au cours des siècles, **l'Homme avec ces matériaux très divers**, et ce de la simple murette aux monuments les plus prestigieux. En effet, au plan régional, cette particularité ignorée du grand public offre ici bien plus qu'ailleurs, aux amoureux du patrimoine, l'occasion de mieux s'imprégner des richesses spécifiques et très identitaires du territoire !

Un peu d'histoire sur le village

ETYMOLOGIE

Comme beaucoup de noms propres, celui de Canet, est écrit de différentes manières : d'abord avec deux "n", Cannet, comme dans la Charta Gellonensis, sectio quarto, pars 188 ; puis avec un seul. Non loin de Quarante, sur les bords de la rivière d'Aude, se trouve un village entouré de roseaux, avec le même nom. D'après Mahul, ce nom s'écrivait aussi autrefois avec deux "n" et aujourd'hui avec un seul. Pagus situs iner cannas, de là l'origine du nom de Canet.

Notre Canet est divisé en deux parties : la plus ancienne est désignée sous le nom de Barrys et située sur les bords de l'Hérault ; la seconde partie au nord, appelée Ville, est le Canet du moyen âge, à laquelle est venue s'ajouter la Grand'Rue, avec les avenues de Clermont et de Brignac.

Canet primitif assis sur les bords de la rivière, dut construire des remparts pour se mettre à l'abri des inondations. Une charte de 1415 mentionne ces remparts en termes suivants : "Les Syndics ont la charge d'examiner, de visiter les murs anciens et nouveaux, (muros veteres et novos)". Il y est dit de plus que l'église paroissiale Saint-Martin se trouve au milieu du village fortifié, (inter clausuram fortaliis).

Les chrétiens à cette époque, ne mettaient pas la maison de Dieu et celle de son ministre, gardien naturel, hors de leur portée, mais autant que possible, au point central. Or, les vestiges de l'église et son clocher, montrent l'endroit où se trouvait le vieux village. Cet emplacement, difficile à conserver à cause des inondations fréquentes de la rivière, a été abandonné et les Barrys qui en étaient le faubourg devinrent le village lui-même. A quel moment, le vieux village fut-il abandonné ? Ce serait difficile à préciser. On pourrait

cependant assurer, que ce fut par des alternatives diverses, selon l'aisance des familles, désireuses de se soustraire aux désastres des inondations.

L'autre partie du village porte le nom de Ville. Au point de vue archéologique, cette partie offre un intérêt réel ; c'est un carré dont la façade du Nord à l'Ouest compte 48 cannes et celle du Sud-Ouest 45 cannes, d'après le plan le plus ancien. En estimant la canne, selon l'usage du Languedoc, à 1 mètre 79, de la tour du Nord à l'Ouest il y a 85 mètres 92 centimètres et de la tour de l'Est à la tour de l'Ouest, 80 mètres 55 centimètres.

Pour plus d'information :

Tel. de la CCC : 04 67 88 95 50 ou le jour même : 06 79 15 93 93